



Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, un incendie a totalement détruit l'école élémentaire les Tamaris dans le quartier de la Devèze à Béziers. Le Syndicat des enseignants de l'UNSA (SE-Unsa) apporte tout son soutien aux personnels qui, par ce sinistre, voient la destruction totale de leur outil de travail.

Il salue l'engagement et le professionnalisme des enseignants qui se sont immédiatement rendus sur place pour tenter de trouver, avec l'Inspecteur de l'Education Nationale et la municipalité, une solution d'urgence pour assurer l'accueil des élèves dès ce lundi 4 novembre au matin.

Cependant, le SE-Unsa s'interroge sur les risques sanitaires pour les élèves et usagers de l'école maternelle attenante, les poussières et particules ayant pu se répandre sur toute la zone proche de l'incendie. Les risques liés à l'amiante de l'école élémentaire entre autres, sont réels. Le SE-Unsa demande qu'une évaluation des conséquences de l'incendie et un nettoyage de la cour et des locaux de l'école maternelle soient mis en œuvre dès ce lundi afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers (parents, élèves, enseignants, personnels territoriaux...).

D'autre part, le relogement provisoire des élèves et des enseignant.e.s dans des écoles et collèges proches ne saurait constituer une solution pérenne. La Mairie de Béziers ne pourra pas tout, seule, et il est nécessaire que l'Etat et les collectivités (Conseil Départemental et Région) apporte leur soutien financier afin qu'une école provisoire puisse rapidement être reconstruite dans le quartier classé en Réseau d'Education Prioritaire (REP+).

L'incendie d'une école, symbole de la République, n'est pas anodin. Sa reconstruction rapide est une nécessité et doit être la démonstration de l'importance et de l'intérêt que l'Etat porte à ses quartiers.

Montpellier, le 02/11/2019

Jean-Robert BIGGIO

Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34

Contact : 34@se-unsa.org
06 81 31 42 38